



Moustique tigre : une nouvelle espèce exotique envahissante à Genève

Le Service de la biodiversité de l'OCAN / DT, informe sur la recrudescence du moustique tigre à Genève et sur les défis soulevés par cette espèce invasive à fort enjeu, en décrivant notamment les mesures à prendre durant la belle saison pour limiter les populations de moustique tigre, la gêne et les risques sanitaires qui en découlent.

Une gestion adéquate des espaces extérieurs et des mesures de lutte amplifiées s'imposent donc dès cette année.

Ce qu'il faut faire, dans le jardin, sur le balcon ou la terrasse ou autour de vous :

- Retourner tous les pots ou récipients inutilisés.
- Ne pas laisser dehors des objets – bâches, jouets, pneus, etc. – qui pourraient retenir de petites flaques.
- Vider tout récipient ouvert contenant de l'eau – arrosoirs, etc. – au moins une fois par semaine.
- Mettre un couvercle ou une moustiquaire sur les réservoirs d'eau de pluie ou les pieds de parasols.
- Vérifier que les chéneaux (gouttières) ne soient pas obstrués et n'accumulent pas d'eau.
- Comblent totalement les espaces qui contiennent inévitablement de l'eau – par exemple la soucoupe d'un pot de fleur – avec du sable.
- Encourager l'adoption des bonnes pratiques dans votre voisinage : proposer à votre coopérative ou votre régie d'afficher ou de diffuser les supports à télécharger sur : <https://www.ge.ch/document/nature-affiche-pas-moustique-tigre-moi>

Pour les secteurs où le moustique tigre est déjà installé :

- Les retenues d'eau qui ne peuvent pas être vidées ou comblées, comme les bouches (grilles) d'évacuation des eaux claires doivent être traitées **avec un larvicide ciblé non nocif** pour l'environnement. Attention, ne pas utiliser d'autres produits !

Ce qu'il ne faut pas faire :

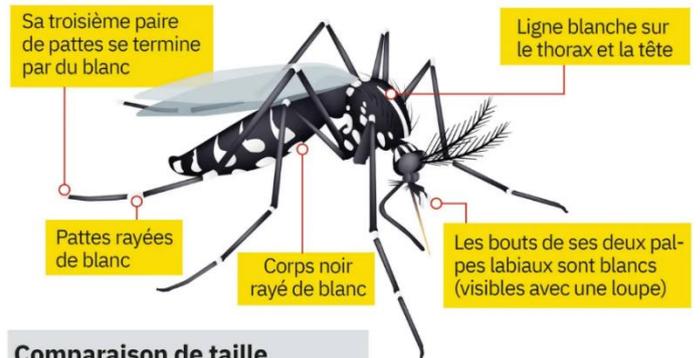
- Supprimer les étangs de jardin ou d'autres biotopes humides : le moustique tigre redoute les plans d'eau naturels où ses prédateurs l'empêchent de s'implanter.
- Employer des insecticides de façon intempestive : utiliser des produits non ciblés détruirait de nombreux insectes qui sont des prédateurs du moustique tigre et peut également menacer la santé humaine.
- Chlorer de façon accrue la piscine : le moustique tigre ne se reproduit pas dans plus de 200 litres d'eau, soit le volume d'une petite baignoire.

Ce qu'il faut savoir :

- Le moustique tigre est une espèce exotique envahissante qui évite les espaces naturels et s'établit avant tout dans les zones habitées.
- En été, quelques centimètres d'eau stagnante durant 10 jours suffisent pour que le moustique tigre accomplisse son cycle reproductif complet.
- Le moustique tigre ne pond pas ses œufs dans l'eau mais au sec, à proximité d'une flaque temporaire. Les œufs peuvent demeurer en attente durant des mois ; ils se développent dès qu'ils sont submergés, par exemple après une pluie.
- En automne, la femelle pond des œufs qui passent l'hiver et éclosent au cours du mois de mai.
- Le moustique tigre peut voler sur plusieurs mètres dans un tuyau ou une gouttière pour trouver de l'eau stagnante et des lieux de pontes.
- Le moustique tigre n'est pas capable de voler sur de grandes distances ou de s'établir en dehors des zones urbanisées. Il entre cependant facilement dans les véhicules et peut ainsi coloniser des sites très éloignés.
- Des pièges performants sont disponibles dans le commerce mais il est à ce stade difficile de déterminer leur bénéfice réel contre la gêne subie par les habitants.

Signalez une espèce suspecte : cet-cge@etat.ge.ch ou ☎ 022 546 76 00 (9h-13h) – www.ge.ch/moustique-tigre

Comment reconnaître le moustique tigre



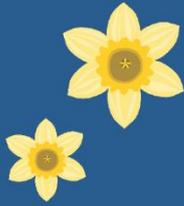
Comparaison de taille



Bilan des signalements de moustiques tigres dans le canton de Genève, à la fin de l'été 2023.



G. Laplace. Sources: Swiss Mosquito Network, faunegenève.ch



CENTRE AÉRÉ Pâques



POUR LES ENFANTS DE 7 À 12 ANS

DU 8 AU 12 AVRIL 2024 | 08H00 À 18H00
À LA RAMPE, MEINIER

QUESTIONS & INSCRIPTION :
INFO@LARAMPE.CH

NOUVELLE FORMULE

*Des jeux et du fun avec une dimension pédagogique :
Sensibilisation aux émotions
Éducation à la nature*



www.larampe.ch